

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 5 SEPTEMBRE 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi cinq septembre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 28
Nombre de représentés : 08
Nombre de votants : 35

Secrétaire de séance : M. Sergio Erapa, 11^{ème} adjoint au Maire.

OBJET

Affaire n°2017-092
RENOVATION DU BATI SCOLAIRE
DU 1^{ER} DEGRE
PLAN DE RELANCE REGIONAL
2016-2021
APPEL A PROJETS 2017
APPROBATION DU PLAN DE
FINANCEMENT

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, Mme Catherine Gossard, Mme Dorisca Tiburce, Mme Karine Infante, Mme Bibi-Fatima Anli, M. Hary Auber, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe (par M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint), M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint (par Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe), M. Ludovic Latra (par M. Jean Paul Babef), Mme Brigitte Laurestant (par Mme Sonia Bitaut), M. Wilfrid Cerveaux (par Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe), M. Brandon Incana (par M. Alain Iafar), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Danila Bègue), Mme Mikaëla Latra (par M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint).

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 28 août 2017 et affichée le 29 août 2017.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

21 SEPT 2017.

LE MAIRE

Arrivé (s) en cours de séance : M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint à 17h14.

Départ (s) en cours de séance : M. Olivier Hoarau Maire (18h19-18h25), M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint à 19h37.

Absent (s) : Mme Sabine Le Toullec, M. Patrice Payet.

.....
.....

**RENOVATION DU BATI SCOLAIRE DU 1^{ER} DEGRE
PLAN DE RELANCE REGIONAL 2016-2021 - APPEL A PROJETS 2017
APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission « Aménagement - Travaux - environnement » en date du jeudi 24 août 2017,

Vu le rapport présenté en séance le 05 septembre 2017 relatif à l'approbation du plan de financement des opérations de rénovation du bâti scolaire du 1^{er} degré de la commune de Le Port au titre du Plan de Relance Régional 2016-2021 en faveur des communes - Appel à projets 2017 lancé par la Région Réunion,

**M. Jardinot ne prend pas part au vote,
Après avoir délibéré et à l'unanimité,**

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le programme de travaux et le plan de financement prévisionnel des différents projets suivants :

Libellés	Période	Nature	Estimation HT	Conseil Régional (50 %)	Commune du Port (50 %)
Travaux d'étanchéité de la toiture terrasse de l'école Paule Legros	2017	Travaux	67 555 €	33 777,50 €	33 777,50 €
Ravalement de façades et réfection des toitures de l'école Benjamin Hoareau maternelle et élémentaire	2018	Travaux	560 000 €	280 000 €	280 000 €
Travaux de réfection des plomberies des écoles André Hoarau maternelle, Benjamin Hoareau maternelle, Raoul Fruteau élémentaire et Ariste Bolon maternelle et élémentaire	2018	Etudes travaux	250 700 €	125 350 €	125 350 €
Mise aux normes de l'office et du restaurant de l'école Yvonna Bigot	2018	Etudes Travaux	166 685 €	83 342,50 €	83 342,50 €
Total			1 044 940 €	522 470 €	522 470 €

Article 2 : de solliciter la subvention auprès du Conseil Régional.

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à procéder aux demandes de financements complémentaires.

Article 4 : d'autoriser le Maire, ou tout autre adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE


Olivier HOARAU

